

COQUELICOT 42 ATHLETISME		<b>FORMULAIRE D'INSCRIPTION SAISON</b> <b>2023 - 2024</b>			LICENCE	
<b>MERCI DE COMPLETER CE FORMULAIRE EN LETTRES MAJUSCULES</b>						
NOUVELLE ADHESION		<input type="radio"/> COMP / DEC / RUN 195€ + 30€		<input type="radio"/> LOIS 200€ + 30€		
RENOUVELLEMENT		<input type="radio"/> COMP / DEC / RUN 195€		<input type="radio"/> LOIS 200€		
RENOUVELLEMENT				<input type="radio"/> SANTE 110€ + 30€		
RENOUVELLEMENT				<input type="radio"/> SANTE 110€		
ATHLETE	NOM					
	PRENOM					
	DATE DE NAISSANCE			LIEU		
	NATIONALITE			GENRE		
	(Le soussigné déclare expressément ne pas être licencié dans la fédération étrangère du pays d'origine pour la saison en cours. De plus l'athlète de nationalité étrangère ayant réalisé une performance de niveau équivalent ou supérieur à IB dans les 12 derniers mois doit obligatoirement le signaler afin que la FFA puisse formuler une demande d'autorisation auprès de la fédération du pays d'origine).					
	ADRESSE	VOIE				
		CP			TEL	
VILLE						
E MAIL						
PROFESSION (du parent si mineur)						
RESPONSABLE LEGAL / PERS A CONTACTER	NOM					
	PRENOM					
	TEL					
	MAIL					
LICENCE	<b>DECOUVERTE</b>					
	<input type="radio"/> BABY 2019/2018/2017		<input type="radio"/> MERCREDI 13H 13H45		<b>OU</b>	
	<input type="radio"/> EA 2016/2015		<input type="radio"/> MERCREDI 14H 16H			
	<input type="radio"/> PO 2014/2013					
					<input type="radio"/> SAMEDI 9H 9H45	
					<input type="radio"/> SAMEDI 10H 12H	
	<b>COMPETITION / RUNNING/LOISIRS/SANTE</b>					
	<input type="radio"/> BENJAMINS 2012/2011				<input type="radio"/> MINIMES 2010/2009	
	<input type="radio"/> CADETS 2008/2007				<input type="radio"/> JUNIORS 2006/2005	
	<input type="radio"/> ESPOIRS 2004/2003/2002				<input type="radio"/> SENIORS 2001 - 1990	
			<input type="radio"/> MASTER 1989 et AVANT			
	<b>SPECIALITE COMPETITION RUNNING (à partir de Cadets)</b>					
	<input type="radio"/> DEMI-FOND/FOND		<input type="radio"/> SAUTS		<input type="radio"/> LONGUEUR	
	<input type="radio"/> SPRINT/HAIES				<input type="radio"/> HAUTEUR	
<input type="radio"/> EP COMBINEES				<input type="radio"/> TRIPLE		
<input type="radio"/> MARCHÉ ATHLETIQUE		<input type="radio"/> LANCER		<input type="radio"/> PERCHE		
<input type="radio"/> RUNNING				<input type="radio"/> DISQUE		
				<input type="radio"/> POIDS		
				<input type="radio"/> MARTEAU		
				<input type="radio"/> JAVELOT		
<b>SPECIALITE LOISIRS</b>						
<input type="radio"/> ATHLE FIT				<input type="radio"/> MARCHÉ NORDIQUE		
ADMINISTRATIF	<b>MODE DE PAIEMENT</b>					
	<input type="radio"/> CHEQUE		<input type="radio"/> 1	<input type="radio"/> 2	<input type="radio"/> 3	
	N° BANQUE				<input type="radio"/> 4	
	<input type="radio"/> AUTRE CHEQUE		<input type="radio"/> ANCV	<input type="radio"/> CS	<input type="radio"/> UP	
	<input type="radio"/> ESPECES		<input type="radio"/> CB			
	<input type="radio"/> PASS REGION		N°		CODE	

**ASSURANCES (art L321-1, L321-4, L321-5, L321-6 du code du sport)**

la Fédération Française d'Athlétisme propose, par l'intermédiaire de MAIF, assureur :

- **aux clubs** : une assurance responsabilité civile garantissant la responsabilité du Club et du licencié au prix de 0.26€ TTC **inclus dans le coût de la licence.**

Un club peut refuser le bénéfice de cette assurance proposée par la Fédération, il doit alors fournir une attestation d'assurance prouvant qu'ils répond aux obligations de la loi (Article L321-1 du code du sport)

- **Aux Licenciés** : une assurance individuelle accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme au prix de 0.70€ TTC **inclus dans le coût de la licence.**

**Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.**

**DROIT A L'IMAGE :**

Le soussigné autorise le club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du club, à l'exclusion de toute utilisation commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4ans et pour la France.

**LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES (loi du 6 janvier 1978)**

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site de la FFA (fiche athlète)/ Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser in courrier électronique à l'adresse suivante : cil@athle.fr.

Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

**CERTIFICAT MEDICAL : (ART L 231-2 et L 231-2-2 du code du sport)**

- Pour les licences Athlé compétition et Athlé running, le soussigné **majeur** certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de 'athlétisme en compétition datant de moins de **6mois** à la date de prise de la licence.

- Pour les licences Athlé Santé, le soussigné **majeur** certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de 'athlétisme en compétition datant de moins de **6mois** à la date de prise de la licence.

- Dans le cadre d'un **renouvellement de licence**, et dans les conditions prévues par le code du sport, le soussigné peut **attester avoir rempli le questionnaire de santé et se voir dispenser de présenter un nouveau certificat médical.**

- Pour la **prise d'une première licence ou le renouvellement de la licence d'un mineur**, le titulaire de l'autorité parentale peut **attester avoir rempli, avec son enfant, le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur** et voir son enfant dispensé, dans les conditions prévues par le code du sport, le présenter un certificat médical.

**PRELEVEMENT SANGUIN POUR LES ATHLETES MINEURS / AUTORISATION HOSPITALISATION :**

- Conformément à l'article R.232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je soussigné ..... en ma qualité de ..... (père, mère, représentant légal) de l'enfant ..... autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.

- En ma qualité de ..... (père, mère, représentant légal) de l'enfant ..... autorise l'hospitalisation de mon enfant en cas de nécessité médicale.

**ENGAGEMENT ATHLETE**

En prenant sa licence au Coquelicot42, l'athlète (ou son représentant légal) s'engage à participer bénévolement à 2 évènements organisés par le club.

date

SIGNATURE